

En DOMBES, GAEC à 3 associés, BOVINS LAIT et CEREALES

En recherche d'un nouvel associé

Offre N° : CA_1080

Localisation

Département : Ain

Dombes: en zone rurale à proximité de toutes les commodités

Contexte

GAEC à 3 associés : départ en retraite prévu fin 2023 pour l'un des associés

Exploitation

Type d'installation : En association ou société

Mode de cession : Cession de parts sociales

Activité : Elevage, Elevage de bovins lait. Culture, Culture de cereales.

SAU : 190,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Description : SAU : 190 ha

Prairies permanentes et temporaires, céréales d'hiver, maïs : autonomie fourragère et une partie des céréales est autoconsommée. Fabrication d'aliment à la ferme.

Productions animales :

Elevage de vaches laitières Holstein, avec une moyenne technique de 9 500 l/vache, avec livraison laiterie.

Vente des veaux mâles à 2 semaines ; une partie des veaux est en croisé avec vente à 2-3 semaines.

Elevage de toutes les génisses avec une partie pour le renouvellement. Quelques génisses sont engraisées à 3 ans.

Un site d'exploitation principal avec l'ensemble des bâtiments d'élevage : logement des vaches en logettes, avec couloir raclé et couloir d'alimentation. Une partie des animaux est logée en aire paillée.

Un second site avec des bâtiments de stockage et une partie en aire paillée pour le logement de quelques génisses avec accès aux parcelles.

Les bâtiments sont fonctionnels et entretenus régulièrement.

L'exploitation est aux normes et dispose d'une fumière couverte et une fosse béton.

Matériel en propriété et en CUMA et certains travaux sont réalisés par un prestataire (ensilage, battage). Le matériel présent est entretenu et renouvelé régulièrement.

Les points forts de l'exploitation :

- Parcellaire structuré
- 70 ha à proximité des bâtiments.
- Troupeau sain
- Exploitation aux normes. Les investissements conséquents ont été réalisés.
- Parc matériel renouvelé et entretenu
- Qualité et souplesse d'organisation du travail
- Exploitation en rythme de croisière et qui affiche des résultats stables et au-delà de la référence locale.

Conditions de reprise

- Reprise de 33 % du capital social (estimation à venir)

- A priori reprise des activités du cédant (Suivi du troupeau : alimentation, reproduction, traite ; polyvalence sur les autres

activités), mais l'organisation du travail sera à discuter avec les associés.

- Au plus tard au 01/01/2024, mais la date peut être avancée selon le projet du repreneur et en accord avec les associés.

- Période d'essai de 6 mois minimum avant installation.

Profil candidat recherché

Ouvert à tous porteurs de projet à l'installation, impérativement avec une formation agricole, complétée ou non par une expérience agricole, mais avec une réelle motivation. Souhait d'un engagement sur le long terme pour la stabilité et la pérennité de l'exploitation.

Prix de cession

Prix en cours d'estimation

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Valerie BALLAND

04 74 45 47 52

rdi@ain.chambagri.fr



Publiée le 27 juillet 2022